

29.03.2004 - 10:53 Uhr

## hotelleriesuisse dit oui au paquet fiscal

Berne (ots) -

hotelleriesuisse recommande d'approuver les deux projets de réforme dans les domaines de l'imposition de la classe moyenne et des assurances sociales. Il n'en va pas de même pour l'augmentation de la TVA, qu'hotelleriesuisse recommande de refuser. Telles sont les recommandations de vote formulées par le Comité exécutif de l'association faitière de l'hôtellerie à ses membres le 22 mars 2004.

Une acceptation du paquet fiscal soutien la reprise économique, renforce le pouvoir d'achat et a un effet positif sur la situation de l'emploi en Suisse. De plus, cela permet d'abaisser la quote-part de l'Etat et de diminuer les charges de la classe moyenne, autrement dit de la couche sociale la plus durement touchée par l'augmentation des charges fiscales et autres durant ces dernières années.

Compte tenu de l'évolution démographique, la 11ème révision de l'AVS est une nécessité pour assurer cette assurance sociale à long terme. L'adaptation de l'âge de la retraite des femmes à celui des hommes en 2009 est une mesure équitable, si l'on considère l'espérance de vie accrue des femmes. L'adaptation des rentes de veuve reflète l'évolution de la société de ces dernières années. Pour les entrepreneurs, la suppression du montant exempté est certainement supportable. Ce qui est important, c'est que le taux de cotisation reste stable pour les indépendants et que l'on maintienne l'échelle dégressive.

En principe, une augmentation du taux de TVA de 0,8% pour le financement de l'assurance invalidité serait judicieuse, dans la mesure où l'on ne dispose guère d'autres moyens d'absorber ses déficits croissants. Mais comme le projet prévoit simultanément une augmentation de 1% pour le financement de l'AVS et qu'il n'est pas possible de séparer ces deux objets, il faut refuser ce projet dans son ensemble.

Contact:

hotelleriesuisse  
Isabel Garcia  
responsable de la communication  
Téléphone: +41/31/370'42'86  
Mobile: +41/79/652'85'19